

## ■ PRÈS DE VOUS :

- La gendarmerie : 17
- L'assistante sociale du secteur : 02 43 62 47 22
- Le centre de planification familiale (rue Pasteur à Sablé) : 02 43 62 50 78 le mercredi après-midi
- Le Bureau d'aide aux Victimes d'Infractions : 02 43 83 78 22
- Le Centre Communal d'Action Sociale : 02 43 62 50 12
- Le centre d'information du droit des femmes et de la famille : 02 43 54 10 37
- La Permanence téléphonique femmes info service / Violences Conjugales :
  - En Sarthe : 02 43 72 00 00
  - En France : 3919
- Allo Enfance en Danger :
  - Numéro départemental : 02 43 81 02 20
  - Numéro national : 119

***Vous pouvez également vous adresser aux services sociaux de votre entreprise, à l'école ou au lycée, à l'hôpital...***

- Au Maire ou à un élu de votre commune.
- A un médecin de famille.
- A la médiation de prévention CISPDP : 02 43 62 50 64

# Violences Conjugales



**CISPDP**  
(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)  
Hôtel de Ville – 72300 Sablé-sur-sarthe – Tél : 02 43 62 50 64  
cispdp@sablesursarthe.fr  
www.sablesursarthe.fr



# QUE VOUS SOYEZ UNE FEMME OU UN HOMME

## ■ SI VOUS SUBISSEZ

- Des insultes, des injures.
- Des humiliations, du chantage, des menaces, des privations de sortie.
- Un isolement.
- Des privations d'argent, des interdictions d'exercer un travail salarié.
- Des confiscations de papiers d'identité.
- Des suppressions de médicaments, des privations de nourriture.
- Des séquestrations, des mises à la porte, des privations de clés.
- Des relations sexuelles contraintes, des viols, de la prostitution.
- Des coups, des blessures.

**ALORS VOUS ÊTES VICTIME**

## ■ SI VOUS ENTENDEZ

- Tu simules.
- Tu es folle, tu es fou.
- C'est de ta faute, tu l'as mérité, tu l'as bien cherché.
- Personne ne te croira.
- Je t'interdis d'en parler.
- Si tu n'avais pas fait...
- Je ne recommencerai pas.
- Tu n'as pas le droit de me quitter.
- Tu ne t'en sortiras jamais sans moi.
- Tu ne reverras jamais tes enfants.
- Je vais me tuer si tu pars.
- Je vais te tuer.

**VOUS ÊTES VICTIME**

## ■ ET MÊME SI VOUS VOUS DITES

- C'est de votre faute.
- Il ou elle est parfois gentil(le) et que vous l'aimez.
- Il ou elle a un problème et que vous allez l'aider.
- C'est un bon parent.
- Vous allez faire des efforts pour qu'il ou qu'elle change.
- Vous avez honte, vous ne pourrez jamais en parler.
- Vous n'en pouvez plus.
- C'est seulement à cause de l'alcool.

**VOUS ÊTES VICTIME  
DE VIOLENCES CONJUGALES**

**VOUS AVEZ DES DROITS**

**OSEZ EN PARLER**

**POUR BRISER LE CYCLE DE LA VIOLENCE**

## ■ N'AYEZ PLUS PEUR

Les professionnels, les associations de la Communauté de communes sont là pour vous écouter, vous soutenir, vous accompagner dans vos démarches...

**POUR VOUS, VOS ENFANTS, CONTACTEZ-LES !**